

# Royaume-Uni

Après le rebond du deuxième trimestre lié au déconfinement, l'activité britannique a ralenti à l'été (+1,3 % après +5,5 %) et se situait à -1,8 % par rapport à son niveau moyen de 2019<sup>1</sup> (► **figure 1**). La reprise britannique s'est notamment poursuivie grâce au dynamisme de la consommation des ménages et des dépenses publiques. En revanche, les échanges commerciaux demeurent déprimés depuis l'entrée en vigueur du *Brexit* le 1<sup>er</sup> janvier 2021, notamment les exportations, à nouveau en baisse au troisième trimestre. L'investissement est dans son ensemble relativement dynamique depuis la crise, mais présente des évolutions contrastées selon les secteurs institutionnels (► **figure 2**).

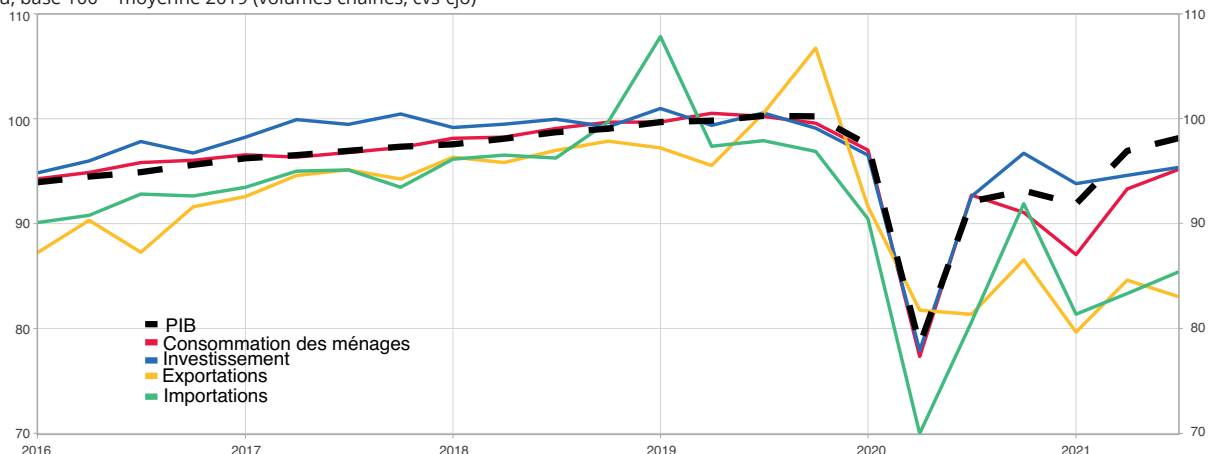
Depuis le début du quatrième trimestre, le climat conjoncturel s'est dégradé : le Royaume-Uni fait face à des difficultés d'approvisionnement croissantes, du fait des pénuries mondiales d'intrants, et par ailleurs à des difficultés de recrutement, accentuées de surcroît par le *Brexit*. Le marché du travail présente ainsi des signes de tension (► **encadré**). En outre, l'inflation a bondi (+4,2 % sur un an en octobre après +3,1 % en septembre), dans le contexte de hausse globale des prix de l'énergie. Parallèlement, la vigueur des salaires est susceptible de l'accroître : le salaire nominal médian a augmenté de +4,9 % sur un an en octobre (contre une progression annuelle moyenne de 3,2 % entre 2017 et 2020), et le manque de main-d'œuvre exerce des pressions à la hausse. Enfin, l'aggravation de la situation sanitaire constitue un aléa pouvant affecter la croissance.

Fin 2021, l'activité britannique ralentirait de nouveau (+0,6 %). La croissance resterait assez modeste au premier semestre 2022. La consommation des ménages en resterait le principal moteur, limitée toutefois par la hausse de l'incertitude liée au contexte sanitaire et par la persistance de l'inflation au premier semestre 2022. L'investissement des entreprises demeurerait morose, pénalisé par les problèmes d'approvisionnement et par la hausse des cotisations sociales instaurée à partir du deuxième trimestre 2022. Par ailleurs, les exportations resteraient déprimées, ne comblant pas leur retard vis-à-vis des importations (► **figure 3**). ●

<sup>1</sup> Le niveau pré-crise des échanges, fortement perturbé fin 2019 par le *Brexit*, est reflété plus fidèlement par l'ensemble de l'année que par le seul quatrième trimestre 2019. La référence à l'avant-crise considérée est ainsi la moyenne sur l'année 2019.

### ► 1. La consommation et l'investissement se rapprochent de leur niveau d'avant-crise, mais les échanges extérieurs restent dégradés

en niveau, base 100 = moyenne 2019 (volumes chaînés, cvs-cjo)

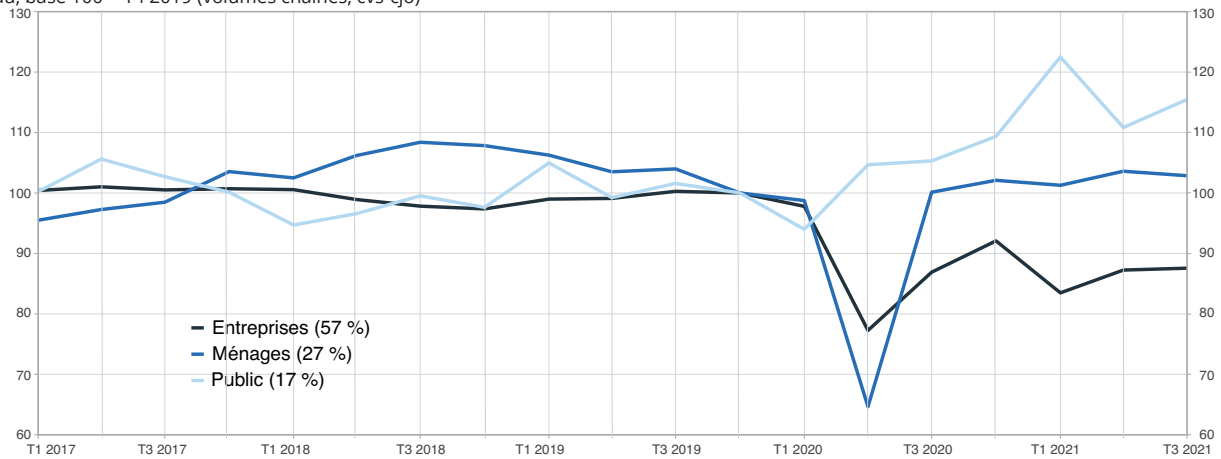


Lecture : au troisième trimestre 2021, le PIB britannique se situait à -1,8 % en dessous de son niveau moyen de 2019.

Source : ONS

## ► 2. La FBCF totale est tirée par les dépenses publiques, alors que l'investissement des entreprises demeure dégradé

en niveau, base 100 = T4 2019 (volumes chaînés, cvs-cjo)



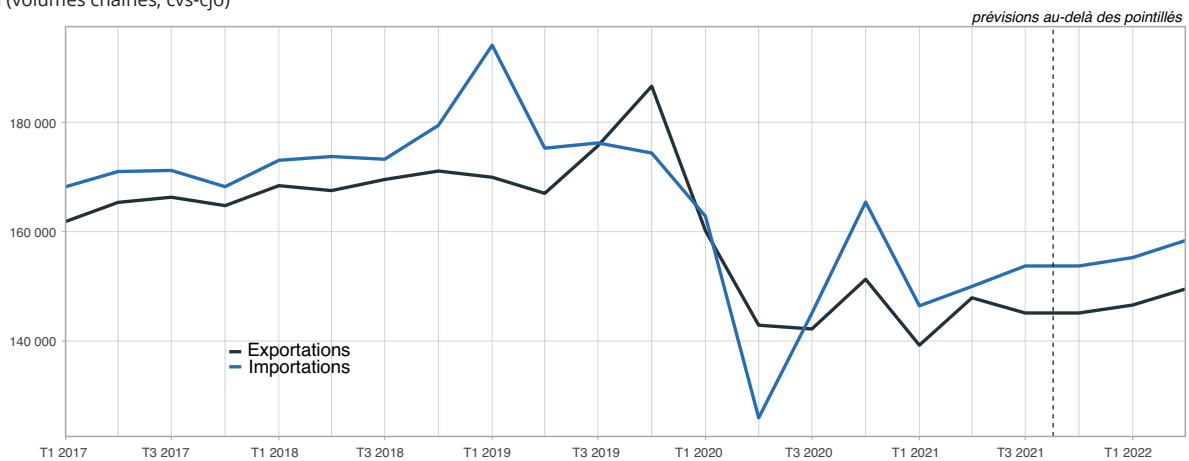
Lecture : au troisième trimestre, l'investissement des entreprises était inférieur de 12,4 % à son niveau de fin 2019.

Note : les poids affichés entre parenthèses sont calculés sur l'année 2019. La somme des poids peut différer de 100 à cause des arrondis.

Source : ONS

## ► 3. À l'horizon de prévision, les échanges progresseraient faiblement

en niveau (volumes chaînés, cvs-cjo)



Source : ONS

## Les pénuries de main-d'œuvre reflètent un marché du travail tendu

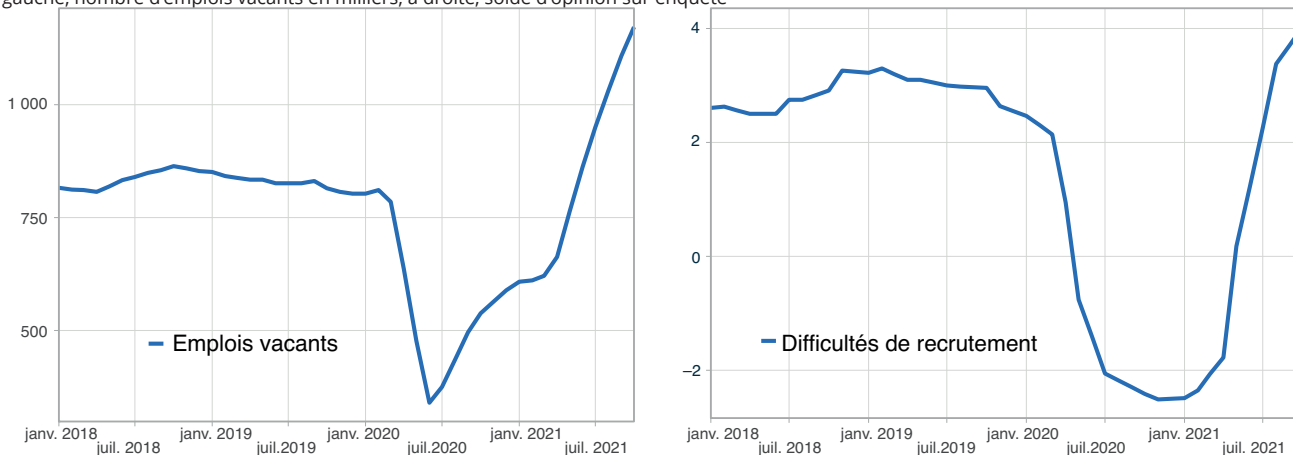
Malgré un taux de chômage revenu à un niveau assez faible (4,3 % au troisième trimestre) grâce au rétablissement de l'emploi, les entreprises ont signalé des difficultés de recrutement croissantes pendant l'été. Ces problèmes de main-d'œuvre semblent s'être intensifiés : les postes vacants ont atteint un niveau record sur la période d'août à octobre, et le solde d'enquête sur les difficultés de recrutement publié par la *Bank of England* atteignait en octobre un plus-haut historique, après avoir augmenté pendant tout le premier semestre (► **figure 4**). De plus, les données à « haute-fréquence » de la plateforme de recrutement *Indeed* suggèrent que cette tendance s'est prolongée depuis octobre, le nombre d'offres d'emplois poursuivant sa progression jusqu'à la fin novembre (► **figure 5**).

Le *Brexit* aurait accentué ces pénuries de main-d'œuvre, car les conditions d'accès au territoire britannique sont plus devenues plus strictes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, limitant les arrivées de travailleurs européens. Le secteur du transport routier, où plus de 10 % des travailleurs viennent de pays-membres de l'UE, a été particulièrement confronté à ces difficultés<sup>1</sup>.

D'après les indicateurs mentionnés ci-dessus, la tension sur le marché du travail se serait ainsi accentuée au quatrième trimestre. ●

### ► 4. En octobre, le nombre d'emplois vacants atteignait un niveau record, et les difficultés de recrutement étaient au plus haut

à gauche, nombre d'emplois vacants en milliers, à droite, solde d'opinion sur enquête

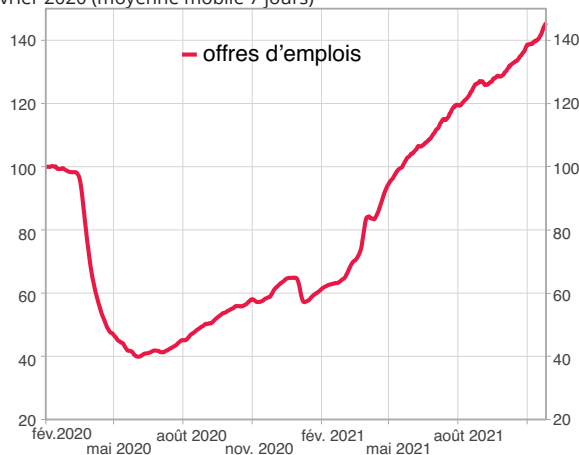


Note : le solde d'opinion sur les difficultés de recrutement est non désaisonnalisé. Les entreprises répondent en comparant la situation des trois derniers mois à la même période un an plus tôt. Depuis août 2016, les soldes ne sont pas publiés lors des mois de mars, juin, septembre et décembre (les points manquants sont remplacés par les moyennes des deux points voisins).

Source : ONS, Bank of England

### ► 5. Le nombre d'offres d'emploi sur la plateforme *Indeed* a poursuivi sa progression jusqu'à la fin novembre

nombre d'offres d'emploi ; base 100 = 1<sup>er</sup> février 2020 (moyenne mobile 7 jours)



Lecture : pendant la semaine du 26 novembre 2021, on dénombrait sur la plateforme de recherche d'emploi *Indeed* 46 % d'offres en plus par rapport à la semaine du 1<sup>er</sup> février 2020.

Source : *Indeed Hiring Lab*

<sup>1</sup> Tous secteurs confondus, la part de travailleurs étrangers issus de l'Union européenne dans la main-d'œuvre britannique est inférieure à 0,1 %.